

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 78 (1980)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: V+D Eidgenössische Vermessungsdirketion = D+M Direction fédérale des mensurations cadastrales

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

STV-FVK/UTS-MGR

Fachgruppe für Vermessung
und Kulturtechnik
Groupement professionnel en mensuration
et génie rural

Kommission (Reform Amtliche Vermessung)

Bekanntlich wird verschiedenorts an Studien und Konzepten für die Reform der

Amtlichen Vermessung gearbeitet. Die von der Projektleitung eingesetzten Arbeitsgruppen haben kürzlich ihre Grobkonzepte abgeliefert. Diese werden gegenwärtig überarbeitet, um sie dem Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartement zur Genehmigung vorzulegen.

Damit die Mitglieder der STV-Fachgruppe für Vermessung und Kulturtechnik zu gegebener Zeit umfassend über die sie speziell interessierenden Neuerungen informiert werden können, hat deren Vorstand zu Beginn dieses Jahres eine spezielle Kommission eingesetzt. Der Kommission obliegt es

auch, Vorschläge und Anregungen zu formulieren und an die Projektleitung weiterzuleiten.

Die Mitglieder der siebenköpfigen Kommission sind in den verschiedensten Bereichen der Vermessung tätig, wie Grundbuchvermessung, Vertifikation, Photogrammetrie, Datenbanksysteme, Leitungskataster, Lehre und Forschung.

Auch alle Mitglieder der Fachgruppe sind aufgerufen, sich ihre Gedanken zur Reform der Amtlichen Vermessung zu machen und diese dem Präsidenten der Kommission: W. Burgermeister, auf der Bünt, 9442 Berneck, mitzuteilen.

V+D/D+M

Eidgenössische Vermessungsdirektion
Direction fédérale des mensurations
cadastrales

Personelles

Auf den 30. September 1980 wird der bisherige Stellvertreter des Vermessungsdirektors, Herr Dipl. Ing. *Charles Broillet*, infolge Erreichung der Altersgrenze sein Amt niederlegen.

Als Nachfolger hat der Bundesrat mit Amtsantritt auf den 1. Oktober 1980 Herrn Dipl. Ing. *Pietro Patocchi* gewählt.

Der Vermessungsdirektor:
W. Bregenzer

FIG

International Federation of Surveyors
Fédération Internationale des Géomètres
Internationale Vereinigung der
Vermessungsingenieure

Compte rendu du symposium de la Commission 2 FIG. (Education pour un nouveau professionnalisme)

Pour la période 1979-1981, la Fédération Internationale des Géomètres a chargé l'Italie de la direction de sa Commission 2 (Formation professionnelle) et en a confié la présidence au géomètre Calogero Dell'Utri. De nombreux praticiens suisses savent d'autre part que la formation des géomètres italiens n'est pas aussi complète que celle dispensée dans notre pays ou dans les autres états européens.

La plupart de nos collègues italiens sont parfaitement conscients des carences de leur formation professionnelle. Pour montrer les défauts du système actuel d'éducation en Italie et pour tenter de trouver une solution pour l'avenir, le Conseil national des géomètres italiens et la Commission 2 FIG ont organisé un séminaire international d'étude sur le thème: (Education pour un nouveau professionnalisme.) Ce séminaire, placé sous le haut patronage du Ministère italien de l'Education Nationale s'est tenu à Rome du 5 au 8 mars dernier et a rassemblé plus de cent participants. Si les géomètres italiens formaient la grande majorité des personnages inscrits à ces quatre jours de conférences et de débats, quelques collègues venus d'Allemagne fédérale, de France, de Grande-Bretagne, de Suède et de Suisse ont présenté des exposés intéres-

sants sur la formation des géomètres dans leurs pays respectifs.

Lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire, le Ministre italien de l'Education Nationale a assuré les organisateurs de son intérêt personnel pour les travaux de prospective concernant l'éducation. Il a rappelé la révolution scolaire de ces quinze dernières années, révolution qui amène aujourd'hui le 75% des jeunes italiens à l'école secondaire. Malheureusement, cette école qui accueille beaucoup de monde a bien perdu de son sérieux. A la fin de leur scolarité obligatoire, filles et garçons sont moins bien qualifiés. La majorité d'entre eux éprouve des difficultés soit à l'université, soit pour se préparer à une carrière professionnelle. L'école italienne doit aujourd'hui (changer de cap) et donner une meilleure qualification à ses élèves.

Dans une longue conférence souvent pathé-

tique (donc bien italienne), le Président de la Commission 2 FIG Dell'Utri a rappelé le curriculum scolaire du géomètre italien.

Après 5 ans de scolarité élémentaire et 3 ans d'école moyenne, les élèves peuvent entrer vers 14 ans dans un des nombreux instituts pour géomètres. Ces institutions sont très nombreuses; on en compte plus de 250 aujourd'hui (environ 120 000 étudiants) répartis de façon assez inégale dans les villes principales des régions et des îles. Ces instituts pour géomètres sont en fait des écoles secondaires un peu spécialisées qui permettent d'obtenir, après 5 ans d'études, le diplôme de (geometro).

Les programmes des écoles italiennes pour géomètres sont structurés sur la base d'un décret de la Présidence de la République datant de 1972. Voici d'ailleurs, sous forme de tableau, le plan d'études actuellement en vigueur:

Matière d'enseignement	Nombre d'heures par semaine				
	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
Religion	1	1	1	1	1
Langue et littérature italienne	5	5	3	3	3
Histoire et instruction civique	2	2	2	2	2
Langue vivante	3	3	-	-	-
Mathématiques	5	4	4	3	-
Physique	2	2	3	-	-
Sciences naturelles et géographie	4	4	-	-	-
Chimie	2	3	2	-	-
Dessin technique	4	4	-	-	-
Technologie rurale	-	-	4	-	-
Economie et comptabilité	-	-	3	2	-
Estimation	-	-	-	2	5
Technologie des constructions	-	-	2	4	3
Constructions	-	-	4	4	7
Topographie	-	-	4	8	7
Eléments de droit	-	-	-	2	3
Education physique	2	2	2	2	2
Totaux généraux	30	30	34	33	33